

En 1999-2000, plus de 86 000 étudiants suivent des études artistiques et culturelles dans 387 établissements d'enseignement supérieur de France métropolitaine et des DOM. Ils étaient 73 300 cinq ans plus tôt.

Les élèves ont accès à un large éventail de formations dont la durée d'études varie de un à cinq ans.

Selon leur projet professionnel, ils peuvent choisir d'étudier à l'université, dans les écoles d'art publiques ou privées ou dans des établissements proposant des formations techniques.

Si certaines écoles d'art n'exigent aucun diplôme pour intégrer leur formation, les études artistiques s'adressent prioritairement aux bacheliers littéraires, avec une préférence pour ceux qui ont suivi une spécialité en arts plastiques.

En cinq ans, le nombre d'élèves fréquentant un établissement d'enseignement supérieur artistique a augmenté de 17 %.

La hausse est plus élevée en province. L'Île-de-France accueille 42 % des étudiants en art.

L'enseignement supérieur artistique et culturel

Année 1999-2000

Les formations artistiques et culturelles supérieures sont nombreuses et la durée des études varie de un à cinq ans. Elles concernent 86 000 étudiants et sont dispensées dans quatre groupes d'établissements :

- les écoles des beaux-arts ;
- l'université ;
- les établissements préparant au brevet de technicien supérieur (BTS), au diplôme des métiers d'arts (DMA) et au diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) ;
- les écoles d'art publiques et privées.

LE CHOIX DE LA FORMATION DÉPEND DU PROJET PROFESSIONNEL

Si toutes ces écoles préparent aux métiers d'art, elles se distinguent par leur statut, leur cursus, leur recrutement et leur degré de spécialisation.

Le choix de l'une ou l'autre formation dépend du projet professionnel des étudiants : ceux qui souhaitent s'insérer rapidement dans la vie professionnelle s'orientent vers un BTS, un DMA ou vers certaines écoles d'art proposant des formations professionnelles de courte durée ; les jeunes désirent poursuivre plus longtemps leurs études se dirigent plutôt vers les écoles des beaux-arts, le cycle long de certaines écoles ou vers l'université.

Le cursus artistique des écoles des beaux-arts comprend un cycle court de trois ans et un cycle long en cinq ans. Il

attire plus de 9 200 élèves, soit 11 % des étudiants en art. Les disparités régionales sont importantes : ainsi, en Île-de-France seulement 215 étudiants sont inscrits dans le cursus des Beaux-Arts (1 %), contre 8 796 en province (18 %).

Les formations artistiques universitaires, quant à elles, s'étendent du DEUG au doctorat et proposent des formations « professionnalisantes » (maîtrise de sciences et techniques, licence et maîtrise d'institut universitaire professionnel, etc.). En 1999, 45 200 élèves suivaient un enseignement artistique à l'université. Ces études attirent plus de trois étudiants en art sur quatre dans les académies de Nancy-Metz, de Créteil et de Corse et seulement un sur quatre à Reims, Nantes et Limoges.

Les établissements préparant au BTS, DMA et DSAA permettent d'accéder au monde professionnel en deux ou quatre ans après le bac. Ils forment près de 9 100 élèves. En moyenne, 11 % des étudiants en art suivent ces formations, mais ils sont plus d'un tiers dans les académies de Besançon, Reims et Limoges.

À côté de ces formations existent également de nombreuses écoles qui dispensent des enseignements de durée variable, à l'issue desquels les établissements délivrent des diplômes ou certificats, reconnus ou non. 22 400 élèves sont inscrits dans ces écoles, soit plus d'un étudiant en art sur quatre. Ces jeunes étudiants principalement dans les académies de Paris, Nice, Créteil, Nantes et Lyon. En revanche, les académies

GRAPHIQUE 1 – Diplômes selon le type de formation et la durée

	Écoles des beaux-arts		Université	Établissements préparant aux BTS, DMA et DSAA	Autres écoles d'art
	Cycle court	Cycle long			
1 an	Année propédeutique		DEUG	BTS / DMA	Diplômes et certificats de l'école
2 ans	CEAP	CEAP			
3 ans	DNAT	DNAP	Licence		
4 ans		CESAP	Maîtrise / MST / Concours d'enseignement	DSAA	
5 ans et +		DNSEP	DESS / DEA / Doctorat		

de Besançon, Caen, Clermont, Limoges et de Corse ne proposent pas de telles formations.

La répartition des étudiants dans ces quatre groupes d'établissements a très peu varié depuis 1994. Cependant, la part d'élèves inscrits à l'université a diminué de 1,5 % au profit des établissements préparant au BTS, DMA et DSAA.

UNE PRÉFÉRENCE POUR LE CYCLE LONG DANS LES ÉCOLES DES BEAUX-ARTS

Les écoles des beaux-arts sont publiques et dépendent du ministère de la Culture et de la Communication. Elles sont au nombre de cinquante et une : trois écoles nationales supérieures, six écoles nationales d'art et quarante-deux écoles régionales ou municipales.

La formation, en trois ou cinq ans, est identique dans chaque école avec des spécificités locales :

– la première année « propédeutique » correspond à une année d'orientation à l'issue de laquelle les étudiants choisissent entre le cycle court et le cycle long ;

– le cycle court (en deux ans) permet de préparer le diplôme national d'art et technique (DNAT) et propose trois options de design : graphique, espace et produit ;

– le cycle long (en quatre ans) aboutit au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP). Il s'organise en deux phases : la première permet de préparer le diplôme national d'art plastique (DNAP), la seconde le DNSEP. Ce cycle offre trois options : art, communication et design.

Quel que soit le cursus choisi, chaque année en école d'art est validée par un diplôme intermédiaire : le certificat d'études d'arts plastiques (CEAP) et le certificat d'études supérieures d'arts plastiques (CESAP), respectivement un et trois ans après l'année propédeutique.

En 1999-2000, les effectifs des écoles des beaux-arts ont augmenté de 13 % par rapport à 1994. Après une année commune, 5 752 étudiants ont choisi le cycle long, où plus de 60 % de ceux qui ont atteint la troisième année suivent l'option art. 431 jeunes ont opté pour le cycle court, avec une préférence pour le design graphique étudié par 60 % d'entre eux.

UN ÉTUDIANT SUR DEUX EN ARTS EST INSCRIT À L'UNIVERSITÉ

Les diplômes en arts plastiques ou arts appliqués délivrés en université vont du DEUG au doctorat (*tableau II*).

Cinq spécialisations sont proposées pour le DEUG : arts plastiques, arts du spectacle,

TABLEAU II – Les étudiants en formation artistique dans les universités

DEUG arts plastiques	5 243
DEUG histoire des arts et archéologie	8 430
DEUG médiation culturelle et communication	1 943
DEUG musique	4 422
DEUG arts du spectacle	5 453
Licence arts appliqués	230
Licence arts plastiques	1 890
Licence musique	1 463
Licence arts du spectacle	2 214
Licence archéologie	368
Licence histoire de l'art	2 187
Licence conception et mise en œuvre de projets culturels	225
Maîtrise arts appliqués	140
Maîtrise arts plastiques	1 645
Maîtrise musique	864
Maîtrise arts du spectacle	1 959
Maîtrise archéologie	960
Maîtrise histoire de l'art	1 545
Maîtrise conception et mise en œuvre de projets culturels	95
MST arts	450
DESS arts appliqués	57
DESS cinéma	59
DESS conservation et patrimoine	111
DESS gestion culturelle	94
DESS musique	32
DEA arts	143
DEA arts appliqués	174
DEA arts plastiques	83
DEA cinéma	141
DEA conservation et patrimoine	174
DEA musique	35
DEA théâtre	101
Doctorat arts	384
Doctorat arts appliqués	221
Doctorat arts plastiques	11
Doctorat cinéma	139
Doctorat conservation et patrimoine	65
Doctorat gestion culturelle	21
Doctorat musique	78
Doctorat théâtre	88
Habilitation à diriger des recherches arts	2
DU arts	820
Préparation aux concours d'enseignement	365
Total	45 238

TABLEAU I – Les étudiants en formation artistique en 1999-2000 dans les écoles des beaux-arts

Année propédeutique	2 656	
Cycle court	Design graphique deuxième année	129
	Design graphique troisième année	131
	Design d'espace deuxième année	59
	Design d'espace troisième année	75
	Design de produit deuxième année	26
	Design de produit troisième année	11
Cycle long	Deuxième année – tronc commun	1 840
	Art troisième année	1 106
	Art quatrième année	728
	Art cinquième année	641
	Communication troisième année	315
	Communication quatrième année	210
	Communication cinquième année	175
	Design troisième année	292
	Design quatrième année	227
	Design cinquième année	218
Autres cursus et formations	383	
Total	9 222	

TABEAU III – Devenir des étudiants inscrits en première année de DEUG artistique en 1998-1999 selon la spécialité (en %) France entière

Spécialités	Taux de passage	Taux de redoublement	Taux de réorientation	Taux de sortie	Total
Arts du spectacle	52,4	12,9	7,2	27,5	100
Arts plastiques	52,3	10,5	5,7	31,5	100
Histoire des arts et archéologie	37,3	17,8	9,5	35,4	100
Médiation culturelle et communication	45,0	17,4	11,0	26,6	100
Musique	53,2	16,4	4,9	25,5	100
Total	46,9	14,9	7,5	30,7	100

Source : fichier de couplage constitué par appariement de deux fichiers consécutifs issus de l'enquête individuelle SISE du 15 janvier sur les effectifs universitaires (SISE 1998-99 couplé avec SISE 1999-2000).

histoire des arts et archéologie, médiation culturelle et communication, musique.

Les étudiants inscrits en musique, arts du spectacle et arts plastiques sont ceux qui réussissent le mieux à l'issue de la première année de DEUG : les taux de passage sont supérieurs à 50 % (tableau III). En revanche, quelle que soit la spécialité étudiée, la part d'étudiants qui quitte l'université à l'issue de la première année est quasiment identique. La discipline étudiée et les chances d'y réussir ne semblent donc pas être à l'origine des sorties, lesquelles pourraient davantage être dues à une inadéquation entre ce que voulaient faire les étudiants et ce qui leur a été proposé dans le cadre universitaire.

Les licences et maîtrises sont au nombre de sept : archéologie, arts plastiques, arts appliqués, arts du spectacle, conception et mise en œuvre de projets culturels, histoire de l'art, musique.

En troisième cycle, il n'existe qu'un seul DEA arts plastiques à Paris I et un seul DESS arts appliqués à Toulouse II. Mais, en marge de la filière traditionnelle arts plastiques-arts appliqués, les universités proposent d'autres formations artistiques. Il s'agit généralement de spécialisations validées par un diplôme d'université.

Pour les diplômés en art, l'enseignement artistique est l'un des secteurs qui offrent le plus de débouchés. Le recrutement de professeurs de collèges et lycées se fait sur concours, ouvert aux titulaires d'une licence ou d'une maîtrise. En 1999, 2 246 élèves suivaient une formation artistique dans un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

Les études universitaires attirent plus d'un étudiant sur deux. À la rentrée 1999, 45 238 étudiants suivent une formation artistique universitaire, soit 14 % de plus qu'en 1994. 30 % d'entre eux étudient l'archéologie ou l'histoire de l'art, disciplines dispensées uniquement à l'université. Par ailleurs, un étudiant sur quatre a

opté pour la filière arts plastiques-arts appliqués.

AUGMENTATION IMPORTANTE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PRÉPARANT UN BTS, UN DMA OU UN DSAA

Il existe quatorze BTS dans le domaine des arts appliqués : quatre en architecture, trois en communication visuelle, deux en textile, deux en design et graphisme, un en photographie, un en céramique et un en édition (tableau IV).

Les études en BTS durent deux ans, mais nombreux sont les bacheliers qui doivent suivre une année de mise à niveau avant de s'inscrire dans un BTS arts appliqués. Seuls les titulaires du bac technologique arts appliqués (STI-F12) en sont dispensés. En 1999, 1 725 élèves suivaient une classe de mise à niveau.

Après le BTS, les étudiants cherchent un emploi ou poursuivent leurs études dans un secteur professionnalisé (DSAA), dans la filière universitaire classique (DEUG, licence) ou « professionnalisante » (MST). Certains établissements, publics ou privés, proposent des formations complémentaires post-BTS.

Plus de 85 % des étudiants ayant opté pour une formation artistique technique (BTS, DMA ou DSAA) se sont inscrits dans l'un des 109 établissements proposant un BTS. Près d'un jeune sur deux a choisi de se spécialiser en communication visuelle et plus d'un sur cinq dans le domaine de l'architecture d'intérieur.

Le diplôme des métiers d'arts (DMA) est un diplôme de niveau bac + 2. La formation est accessible sur dossier aux titulaires d'un brevet technique en arts appliqués, d'un brevet des métiers d'art, d'un bac technologique arts appliqués ou d'un bac général suivi d'une classe de mise à niveau. Les études durent deux ans.

TABEAU IV – Les étudiants en formation artistique dans les établissements préparant aux BTS, DMA et DSAA

Classe de mise à niveau pour BTS	1 725
BTS architecture d'intérieur	597
BTS agencement architectural	205
BTS plasticien architectural	110
BTS productique, bois et ameublement	606
BTS arts céramiques	30
BTS arts textiles et impression	184
BTS stylisme de mode	475
BTS industries graphiques	526
BTS photographie	128
BTS assistant en création industrielle	702
BTS audiovisuel	1 167
BTS communication visuelle	1 211
BTS expression visuelle	267
BTS édition	152
DMA arts de l'habitat	201
DMA arts du décor architectural	84
DMA arts graphiques	98
DMA arts textiles et céramiques	52
DMA arts de la facture instrumentale : lutherie	9
DMA arts du cirque	35
DMA arts de la marionnette	16
DMA cinéma d'animation	30
DMA costumier-réalisateur	70
DMA régie-lumière	72
DMA horlogerie	16
DSAA architecture d'intérieur et création de modèles	55
DSAA arts et techniques de la communication	52
DSAA créateur-concepteur	131
DSAA concepteur-créateur textile	51
DSAA illustration scientifique et médicale	12
DSAA mode et environnement	63
Total	9 132

Il existe onze DMA qui se préparent dans dix-neuf établissements. À la rentrée 1999, 683 étudiants étaient inscrits dans ce cursus. Les quatre écoles supérieures d'arts appliqués parisiennes comptent plus de la moitié des effectifs préparant ce diplôme : l'école Boulle propose un DMA en arts de l'habitat, l'école Duperré en arts textiles, l'école Estienne en arts graphiques et l'école Olivier de Serres en arts du décor architectural.

Quatre formations sont relatives aux arts appliqués (graphisme, décor architectural, habitat et textiles et céramiques), elles attirent près d'un étudiant sur trois. Les autres concernent la musique, le cirque et le spectacle, l'horlogerie.

Le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) est un diplôme homologué de niveau II (bac + 4). Il se prépare en deux ans après un BTS ou un DMA. Les DSAA sont au nombre de six : chacune des quatre écoles supérieures d'arts appliqués parisiennes en propose un, les deux autres sont dispensés à l'école supérieure d'arts appliqués au textile de Roubaix et au lycée La Martinière-Terreaux de Lyon. Les écoles parisiennes attirent plus de 75 % des étudiants préparant ce diplôme. Par ailleurs, le DSAA

TABLEAU V – Les étudiants en formation artistique dans les autres écoles d'art

	Certificat de l'école			Diplôme d'état		Préparation aucun	Total
	Niv. I et II	Niv. III	aucun	Niv. I et II	Niv. III		
Année préparatoire aux écoles d'art	–	–	–	–	–	3 125	3 125
Design objet et espace	541	1 430	399	802	–	–	3 172
Communication visuelle et arts graphiques	1056	512	211	221	–	–	2 000
Autres arts appliqués	288	806	1 141	–	–	–	2 235
Arts plastiques	104	244	22	682	–	–	1 052
Patrimoine : conservation, gestion et restauration	60	300	124	1 689	–	–	2 173
Cinéma : image et son	–	2 028	580	143	–	–	2 751
Musique et danse	–	–	1 236	1 702	1 021	–	3 959
Spectacle et théâtre	–	108	1 735	144	39	–	2 026
Total	2 049	5 428	5 448	5 383	1 060	3 125	22 493

de créateur concepteur, proposé par l'école Olivier de Serres et le lycée La Martinière-Terreaux, est celui qui compte le plus d'étudiants (plus d'un sur trois).

Au total, 9 132 élèves ont choisi, en 1999-2000, l'enseignement technique pour préparer un BTS, un DMA ou un DSAA. C'est le groupe d'établissements qui a connu la plus forte croissance d'effectifs (+ 37 % en cinq ans).

Les effectifs en DSAA sont ceux qui ont le plus augmenté : seulement 21 élèves préparaient ce diplôme en 1994, ils sont 364 en 1999. Les effectifs en BTS ont, quant à eux, augmenté de 34 % alors que ceux de DMA sont restés relativement stables.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses en 1999 qu'en 1994. En cinq ans, le taux de féminisation de ces établissements est passé de 49,6 % à 55,5 %. Elles sont notamment surreprésentées en DSAA où elles représentent 66 % des élèves préparant ce diplôme.

22 000 ÉTUDIANTS DANS LES AUTRES ÉCOLES D'ART PUBLIQUES OU PRIVÉES

De nombreuses écoles d'art, en majorité privées, proposent des diplômes et certificats en design, graphisme, architecture d'intérieur, cinéma, arts dramatiques, etc. (tableau V). Ces diplômes ou certificats se préparent sur une durée de un à cinq ans, variable selon les écoles. Plus de la moitié des établissements accueillent leurs élèves après une classe de terminale. Plus rares sont ceux qui exigent de leurs élèves d'être bacheliers. Avec un niveau bac + 2, il est possible de suivre une spécialisation dans une trentaine d'établissements.

À la rentrée 1999, plus de 22 000 étudiants suivaient une formation dans l'une des 170 écoles d'art (+ 20 % par rapport à 1994). Un tiers d'entre eux se sont spécialisés

dans la musique, la danse ou le spectacle, disciplines peu proposées dans les autres établissements, hormis à l'université.

TROIS NOUVEAUX ÉTUDIANTS EN ART SUR QUATRE SONT TITULAIRES DU BACCALAURÉAT

Certaines écoles d'art n'exigent aucun diplôme pour intégrer leur formation, mais la plupart demandent d'avoir au moins le niveau première ou terminale. Cependant, depuis 1998, être titulaire du baccalauréat est quasiment une obligation pour intégrer les écoles d'art relevant du ministère de la Culture et de la Communication, les écoles d'art nationales, municipales ou régionales ainsi que les écoles supérieures d'arts appliqués. Auparavant, les diplômes comptaient peu, seule une limite d'âge était imposée. Mais ces écoles n'arrivaient pas à faire homologuer leur diplôme au niveau II (bac + 4) si leurs élèves ne possédaient pas le baccalauréat.

À la rentrée 1999, près d'un étudiant sur dix s'inscrivait dans une école d'art sans

être titulaire du bac : ils sont 8 % dans les écoles des beaux-arts et 11 % dans les autres écoles artistiques (graphique 2).

Les bacheliers sont nettement majoritaires. Ils représentent 85 % des nouveaux inscrits à l'université et dans les établissements préparant au BTS et assimilés, 67 % dans les écoles des beaux-arts et près de 60 % dans les autres écoles d'art.

La part des anciens bacheliers (ceux qui ont eu le bac avant 1999) et des étudiants titulaires d'un diplôme post-bac est plus élevée dans les écoles d'art qu'à l'université et notamment dans les autres écoles : il s'agit d'élèves qui s'orientent vers une formation artistique alors qu'ils ont déjà suivi un autre cursus ou qu'ils avaient temporairement arrêté leurs études.

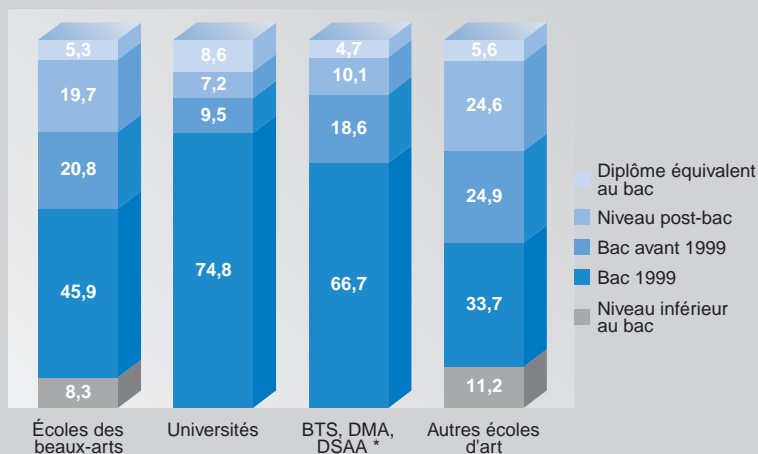
Les reprises d'études sont également importantes à l'université puisque 11 % des nouveaux inscrits n'étaient pas scolarisés l'année précédente. Plus les élèves s'inscrivent dans un cycle d'études élevé plus la part des reprises d'études augmente.

Les étudiants intégrant une formation pour obtenir un BTS ou un DMA le font généralement tout de suite après le bac ou après une année de mise à niveau, obligatoire pour les élèves n'ayant pas suivi la spécialité art en terminale.

SURTOUT DES BACHELIERS LITTÉRAIRES AYANT SUIVI L'OPTION ART EN TERMINALE

Les formations artistiques – accessibles à tous les bacheliers – s'adressent avant tout aux bacheliers littéraires et technologiques,

GRAPHIQUE 2 – Les nouveaux inscrits selon le type d'établissement et le niveau à l'entrée (en %)



* Pour les établissements préparant aux BTS et assimilés, ne sont pris en compte que les nouveaux inscrits en BTS, DMA et classe de mise à niveau pour BTS.

TABLEAU VI – Origine des nouveaux inscrits ayant obtenu le bac en 1999 selon le type d'établissement fréquenté et la série du bac (en %)

Série du baccalauréat	Écoles des beaux-arts	Universités	BTS, DMA et DSAA *	Autres écoles d'art
L spécialité arts plastiques	34,2	54,6	23,8	39,7
L autres spécialités	21,9	–	–	–
ES	8,7	12,9	8,1	17,6
S	11,2	12,3	20,3	22,9
Total bacs généraux	76,0	79,8	52,2	80,2
Musique, danse et arts appliqués	4,6	2,3	31,5	5,2
Technologique industriel	6,7	3,5	–	4,2
Technologique tertiaire	6,8	10,5	0,7	6,5
Total bacs technologiques	18,0	16,3	38,5	15,9
Bacs professionnels	6,0	4,0	9,3	4,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

* Pour les formations techniques, on a considéré les nouveaux inscrits en BTS, DMA et classes de mise à niveau.

TABLEAU VII – Origine scolaire et devenir des étudiants inscrits en première année de DEUG artistique en 1998-1999 (en %) France entière

Baccalauréat	Taux de passage	Taux de redoublement	Taux de réorientation	Taux de sortie	Total
Littéraire	54,0	14,1	7,8	24,1	100
Économique	50,6	14,8	9,1	25,5	100
Scientifique	56,6	10,8	7,2	25,4	100
Total bacs généraux	53,9	13,7	7,9	24,5	100
Technologique tertiaire	23,0	19,2	8,9	48,9	100
Technologique industriel	23,8	22,7	4,9	48,6	100
Musique, danse, arts appliqués	37,4	12,7	3,7	46,2	100
Total bacs technologiques	27,1	17,9	6,9	48,1	100
Bacs professionnels	14,5	28,2	5,9	51,4	100
Équivalence	26,5	15,3	4,8	53,4	100
Total	46,9	14,9	7,5	30,7	100

Source : fichier de couplage constitué par appariement de deux fichiers consécutifs issus de l'enquête individuelle SISE du 15 janvier sur les effectifs universitaires (SISE 1998-99 couplé avec SISE 1999-2000).

avec une préférence pour ceux qui ont suivi une spécialité en arts (tableau VI).

Les écoles d'art nationales, régionales et municipales admettent des bacheliers sur concours. À la rentrée 1999, plus 55 % des nouveaux inscrits ayant obtenu le baccalauréat à la session 1999 étaient titulaires d'un bac littéraire ; et plus de la moitié avaient suivi la spécialité arts plastiques en classe de terminale.

Les formations universitaires sont ouvertes à tous bacheliers. Elles attirent surtout des littéraires (ils représentent plus de la moitié des nouveaux bacheliers), mais également des bacheliers technologiques (16 %), économiques et scientifiques (12 % chacun).

Les bacheliers généraux sont ceux qui réussissent le mieux : en 1998-1999, à l'issue de la première année de DEUG, leur taux de passage était supérieur à 50 %. Les bacheliers professionnels sont plus nombreux à redoubler et à arrêter les études universitaires (tableau VII). Par ailleurs, presque la moitié des bacheliers technologiques quittent l'université dès la première année. En revanche, lorsqu'ils continuent, ceux qui ont suivi les options danse, musique ou arts appliqués en terminale ont plus de chance de passer en deuxième année.

En 1999, plus d'un nouveau bachelier sur trois qui s'inscrit pour préparer un BTS ou un DMA est titulaire d'un baccalauréat technologique. 78 % d'entre eux ont un baccalauréat industriel qui propose des spécialisations en musique, danse et arts appliqués.

Les autres écoles d'art sélectionnent sur dossier, test et entretien. En 1999-2000, près de 40 % des nouveaux inscrits ayant obtenu le baccalauréat à la session 1999 possédaient un bac littéraire et 23 % un bac scientifique. Les « non-littéraires » et « non-bacheliers » sont plus facilement admis dans les écoles d'art privées que dans les écoles des beaux-arts.

LA CROISSANCE DU NOMBRE DE DIPLÔMES SUIT CELLE DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS

Les écoles publiques ou privées peuvent délivrer librement leurs propres certificats (diplômes de l'école, certificats, attestations, diplômes d'université, etc.). Ce sont elles qui décident du programme pédagogique, de la durée des études et du niveau de recrutement. Certaines écoles délivrent

des diplômes reconnus par l'État qui exerce un contrôle sur le programme et la pédagogie.

En 1998, 26 500 étudiants ont obtenu un diplôme artistique, contre 20 600 quatre ans plus tôt (tableau VIII p. 6).

La part des diplômes délivrés par chacun des groupes d'établissements peut être mise en parallèle avec les effectifs : l'université accueille plus de la moitié des étudiants en art et délivre plus de la moitié des diplômes, cette proportion est d'un tiers dans l'ensemble des écoles d'art et de 10 % dans les établissements préparant le BTS, DMA et DSAA.

La croissance a concerné tous les établissements et s'explique par l'accroissement du nombre d'étudiants suivant une formation artistique et culturelle.

DEUX ÉTUDIANTS SUR CINQ SONT INSCRITS EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Île-de-France accueille, en 1999, 42 % des étudiants en art. Les académies de Paris, Versailles et Créteil attirent plus d'un étudiant sur trois qui s'inscrit dans une université. Ils sont en proportion presque égale à suivre une formation artistique technique (BTS, DMA ou DSAA) dans ces mêmes académies. En revanche, ils sont très peu nombreux dans les écoles des beaux-arts. En effet, il n'y en a qu'une en Île-de-France : l'École nationale d'art de Cergy. En revanche, près de trois élèves sur quatre fréquentant une « autre école d'art » étudient en Île-de-France. Cette région compte 82 des 170 écoles, notamment, l'École nationale supérieure des beaux-arts, l'École nationale supérieure des arts décoratifs, l'École nationale supérieure de création industrielle, l'École du Louvre, l'École nationale supérieure Louis Lumière et l'Institut français de rénovation des œuvres d'art. Ces six grandes écoles attirent, à elles seules, 14 % de l'ensemble des étudiants de ce groupe et 20 % de ceux qui étudient en Île-de-France.

En province, ce sont les académies de Lille, Rennes, Lyon, Aix-Marseille et Montpellier qui forment le plus d'étudiants dans la filière artistique. Elles accueillent plus de 25 % de l'ensemble des étudiants en art.

La répartition des étudiants par type d'établissements est très différente selon que l'on s'intéresse à l'Île-de-France ou à

la province. Dans les académies de Paris, Versailles et Créteil, seulement 1 % des étudiants sont inscrits dans une école des beaux-arts, 46 % à l'université, 8 % dans un établissement préparant au BTS, DMA et DSAA et 45 % dans les autres écoles d'art. Ces proportions sont respectivement de 18 %, 57 %, 13 % et 12 % en province.

En cinq ans, le nombre d'élèves fréquentant un établissement artistique a augmenté de 16 % en France métropolitaine. Cette hausse a surtout bénéficié à la province (+ 30 %). L'augmentation a été beaucoup plus faible en Île-de-France (+ 2,5 %). La part de cette région passe de 48 % à 41,9 %.

LES FEMMES PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES

Près de 60 % des étudiants suivant une formation artistique et culturelle sont des femmes (*graphique 3*). Le taux de féminisation est maximum à l'université (66 % de femmes) et minimum dans les établissements de formation technique (55 % de femmes).

De manière générale, les femmes préfèrent se spécialiser dans des disciplines ayant trait à l'architecture, au patrimoine ou à la mode. Les hommes sont plus attirés par le graphisme, le cinéma et l'audiovisuel.

**Carine Le Cosquer et
Dominique Hérault, DPD C2**

POUR EN SAVOIR PLUS

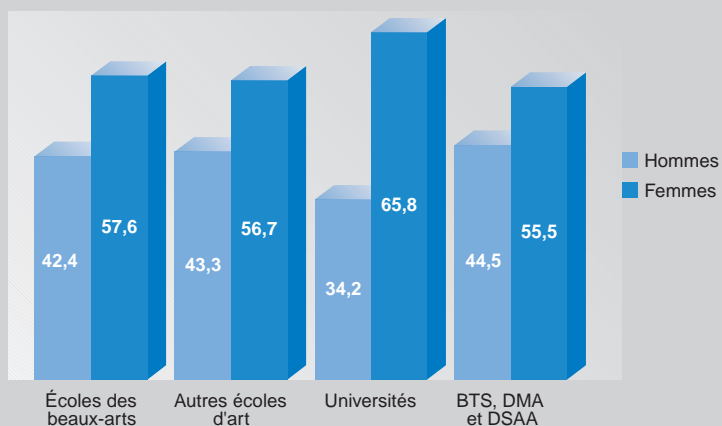
Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel, *Tableaux statistiques 6604* (1997-1998), octobre 1998, 6673 (1998-1999), novembre 1999 et à paraître (1999-2000), MEN-Direction de la programmation et du développement.

TABLEAU VIII – Nombre de diplômes délivrés en 1994 et 1998 selon le type de formation

Intitulés des diplômes	Nombre de diplômes délivrés en 1994	Nombre de diplômes délivrés en 1998
Diplômes universitaires	10 816	14 922
DEUG	4 305	6 541
Licence	4 113	5 156
Maîtrise	1 631	2 272
DESS	101	218
DEA	549	417
MST	117	200
Autres diplômes universitaires	0	118
Diplômes des écoles d'art	7 919	9 011
DNAT	116	139
DNAP	952	1 318
CEAP	1 153	1 561
CESAP	642	778
DNSEP	543	704
Autres diplômes ou certificats de l'école	4 513	4 511
Diplômes des établissements préparant au BTS, DMA et DSAA	1 874 *	2 521
BTS	1 662	2 178
DMA	137	185
DSAA	75	158
Total	20 609	26 454

* Pour les établissements de formation technique, il s'agit des diplômes délivrés en 1995.

GRAPHIQUE 3 – Les étudiants en art par type d'établissement et selon le sexe (en %)



**Direction
de la programmation
et du développement**

Directeur de la publication
Jean-Richard CYTERMANN
Rédactrice en chef
Francine LE NEVEU
Maquette et impression
DPD édition & diffusion

SERVICE VENTE
DPD, édition & diffusion
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL
France : **280 F (42,69 euros)**
Étranger : **300 F (45,73 euros)**